



## **Appel de candidatures pour le Comité sur la mise en œuvre du plan de mobilité active et durable**

La Ville de Prévost est à la recherche de citoyens(nes) intéressés(es) à intégrer le Comité sur la mise en œuvre du plan de mobilité active et durable. Toute personne possédant des connaissances générales et un intérêt pour la mobilité active et désirant contribuer activement à l'évolution des orientations municipales en matière de développement du réseau actif peut postuler.

Le Comité sur la mise en œuvre du plan de mobilité active et durable est composé de citoyens nommés par le conseil municipal et d'élus. Il est guidé par le Service de l'environnement ainsi que le service de l'ingénierie.

Le mandat du comité est d'étudier certains projets de règlements en matière de mobilité active et durable, d'analyser, commenter et annoter le plan d'action liés aux déplacements actifs et aux transports durables, et de formuler des recommandations éclairées au conseil municipal.

Le comité est consultatif et non décisionnel. Il joue toutefois un rôle stratégique dans l'amélioration continue des pratiques municipales en mobilité et dans l'atteinte des objectifs de mobilité active et durable de la Ville.

Les rencontres se tiennent à huis clos, généralement le 4e mardi de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la salle de conférence du 2772, boulevard du Curé-Labelle. Le mandat est d'une durée de deux (2) ans, susceptible d'être renouvelé par le conseil municipal.

Critères de sélection :

- Être résident(e) permanent(e) sur le territoire de la Ville de Prévost ;
- Être disponible dans la place horaire défini, une fois par mois ;
- Démontrer un intérêt marqué pour les enjeux en mobilité active et durable
- Posséder des connaissances ou une expertise pertinente en environnement, mobilité active et durable, aménagement durable, ou domaines connexes constitue un atout.

Aptitudes recherchées :

- Capacité d'analyse et esprit critique ;
- Vision stratégique et sens de l'intérêt collectif ;
- Esprit de collaboration ;
- Intégrité et discrétion.

Toutes les personnes intéressées doivent déposer leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation à l'attention de madame Rafaëlle Charbonneau, coordonnatrice en environnement, avant le 10 mai 2026 à [rcharbonneau@ville.prevost.qc.ca](mailto:rcharbonneau@ville.prevost.qc.ca)